SELLAL AU DÉPUTÉ HASSEN ARIBI :

«Des engagements ont été pris sur le gaz de schiste»

Une heure et demie d'entretien accordé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal à un député algérien. C'est assez singulier pour ne pas titiller notre curiosité. Qu'a pu bien raconter le Premier ministre à Hassen Aribi, député du parti islamiste Al Adala oua Tanmia ? Extraits – notamment sur le gaz de schiste — du contenu du compte-rendu qu'il en a fait jeudi au journaliste d'Ech Chourouk, Kada Benamar.

A une question évidente posée par le journaliste au député de savoir qui est à l'initiative de cette rencontre, Aribi a informé que c'est suite à sa demande que Sellal a répondu positivement à sa sollicitation. «Sellal a répondu positivement vite, d'abord parce que je le connais, ensuite parce que le Premier ministre est quelqu'un de très modeste et qui ne refuse pas la discussion».

- Beaucoup disent que vous connaissez parfaitement les rouages du pouvoir civil et des services et que ce serait la raison pour laquelle Sellal vous a choisi. «Non, répond l'interviewé, Sellal m'a reçu, parce que je le connais personnellement».

- Vous avez fait étalage sur votre page Facebook de votre rencontre avec le Premier ministre, ne craignez-vous pas d'être utilisé et orienté pour faire passer des messages ? Non, répond le député.

- Avez-vous parlé à Sellal de Abdallah Djaballah, le patron de votre parti ? «Non ce sujet n'a pas été évoqué. Tous les autres sujets ont été, dit-il, abordés.

- Sur le gaz de schiste vous avez évoqué hier (mercredi sur la même chaîne et au téléphone) des pressions des entreprises étrangères que le gouvernement subirait. Maintenez-vous vos déclarations ? «Non, Sellal ne m'a pas parlé de pressions mais a évoqué à ce sujet des engagements pris avec l'étranger et que si jamais ils n'étaient pas respectés, c'est le pays qui serait discrédité».

Voilà qui est clair, d'autant que depuis cette interview, aucun démenti ni mise au point ne sont venus contredire les propos de ce député.

Propos reproduits par Khedidja Baba-Ahmed

L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE PAR TAYEB LOUH

La prison de Serkadji transformée en musée

C'est officiel. La maison d'arrêt de Serkadji sera transformée en musée. L'annonce a été faite avant-hier par le ministre de la Justice et garde des Sceaux à l'occasion d'une visite effectuée en compagnie de la ministre de la Culture et du wali d'Alger sur le site de cette prison de haute sécurité durant la période coloniale.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - La première annonce faite pour la transformation de la prison de Serkadji en musée remonte à la fin de l'année 2014. C'était lors d'une visite effectuée par le ministre de la Justice dans la ville de Koléa, inspectant l'état d'avancement des travaux de la nouvelle prison.

«La prison de Serkadji sera fermée dans 2 à 3 mois, après le parachèvement de la réalisation d'un autre pénitencier dans la ville de Koléa (Tipasa)», avait indiqué le ministre, en ajoutant qu'il s'agit là d'un «objectif stratégique, lié à la mémoire nationale et à l'histoire de l'Algérie, qui nécessite que les autorités publiques mettent tout en œuvre en vue de sa transformation en musée, dans les plus brefs délais». Quelques mois plus tard, la décision est entrée en vigueur, coïncidant avec la célébration du 19 mars, date du cessez-le-feu entre l'armée française et l'ALN (Armée de Libération nationale, 1954-1962). Devant les journalistes, le ministre de la Justice a indiqué qu'une «commission intersectorielle avait été chargée des études pour la reconversion des lieux, en adéquation avec le plan de mise en valeur du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger».

Fermée puis classée site historique au lendemain de l'indépendance, la prison a été rouverte en 1965, avant d'être à nouveau fermée récemment. Selon le ministre, «tous les détenus ont été transférés en novembre 2014». Les résultats de ces études définiront la tutelle du futur musée ainsi que les délais nécessaires à la réhabilitation des lieux, avant son ouverture au public, a-t-il-dit, sans autre précision.

Les trois ministres ont procédé à la visite de l'établissement et des cellules où étaient incarcérés Ahmed Zabana et Moufdi Zakaria. Symbole de la répression coloniale, l'établissement pénitentiaire de Serkadji avait été construit en 1856 sur une ancienne fortification datant de l'époque ottomane sur les hauteurs de La Casbah d'Alger, et baptisé «Prison de Barberousse» Prison de haute sécurité, l'établissement de sinistre mémoire a vu défiler dans ses geôles des milliers de militants politiques de la cause nationale, longtemps avant le déclenchement de la guerre de Libération, en 1954. Pendant la guerre de Libération, elle est devenue tristement célèbre par les 58, exécutions, dont 48 à la guillotine qui y ont eu lieu, dont celle de Ahmed Zabana, premier guillotiné le 19 juin 1956 ou celle de Fernand Iveton, seul militant algérien de la cause algérienne d'origine européenne à avoir été exécuté (13 février 1957).

Outre Ahmed Zabana et Moufdi Zakaria, des figures emblématiques du mouvement national ont été emprisonnées dans cet établissement, parmi elles Abderrahmane Taleb, Abane Ramdane, Henri Alleg, Annie Steiner, Zohra Drif, Djamila Bouhired, Djamila Boupacha, Rabah Bitat, Benyoucef Benkhedda.

Il est à rappeler qu'au lendemain de l'indépendance, dans la maison d'arrêt de Serkadji étaient détenues plusieurs personnes poursuivies dans des affaires de crimes, relevant du droit commun ou du terrorisme, et dont certaines sont condamnées à la peine capitale. Sa fermeture était programmée depuis longtemps. Mais elle a été repoussée en raison notamment de retards enregistrés dans la construction de nouvelles prisons.

A. B.

ÉDUCATION

Le Cnapeste met fin à sa grève

Le Cnapeste (Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation) a suspendu sa grève, déclenchée depuis le 16 février dernier dans les établissements scolaires. La décision a été prise suite à une réunion d'urgence tenue jeudi entre le syndicat et la tutelle. Le Cnapeste dit avoir arraché le principal de ses revendications.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Fin de la grève dans le secteur de l'éducation. Après plus d'un mois de blocage, le Cnapeste et le ministère de l'Education nationale ont trouvé un dénouement à la crise. Jeudi, premier jour des vacances de printemps, le syndicat a été convoqué en urgence au département de Benghebrit.

Une réunion qui a n'a pas déçu puisque le syndicat qui dit avoir arraché trois de ses revendications majeures a décidé de l'arrêt de la grève. «Après évaluation des différents procès verbaux, le Conseil national a décidé de l'arrêt de la grève et de la reprise du travail à partir de demain, dimanche», a indiqué Nouar Larbi, coordonnateur du Cnapeste. La tutelle a ainsi donné son accord sur la promotion des enseignants aux grades supérieurs, la création de nouveaux grades pour les enseignants en voie de distinction et la création de centres de médecine du travail dans toutes les wilayas.

Selon le communiqué du ministère de l'Education nationale, cité par l'APS, un accord a été conclu entre les deux parties portant sur la promotion des enseignants au grade supérieur dans les conditions définies par les dispositions statutaires avec la mise en œuvre qui concernera le personnel enseignant. Cette opération de promotion s'échelonnera jusqu'à juin 2017. En ce qui concerne les professeurs dits en voie de distinction, il a été arrêté des mesures supplémentaires en complément à l'instruction n°11 du 22 septembre 2014, complétant l'instruction n°04 du 6 juillet 2014 portant mesures d'application du décret 12/204 du 29 mai 2012, portant statut particulier des personnels spécifiques à l'éducation nationale. «Nous avons réussi à arracher 135 000 postes de promotion à raison de 45 000 promotions par an qui s'effectuera de 2015 à 2017 alors qu'auparavant la tutelle nous a accordé seulement 8 000 postes de promotion», a indiqué Larbi Nouar. Et d'ajouter que «d'ici 2017 une réunion regroupera les deux parties pour mettre en place un ratio de promotion par année afin d'éviter au syndicat le recours à la grève. Au sujet des enseignants dits en voie de distinction, ces derniers vont bénéficier d'ici fin 2015 de nouveaux grades de professeur de formation et professeur principal». Larbi Nouar, qui dit que le sujet du rattrapage des cours n'a pas été évoqué lors de cette réunion, affirme cependant que les enseignants ont décidé de prendre en charge le rattrapage des cours pour les élèves des différents paliers.

«De hauts responsables ont joué les intermédiaires»

Selon le coordonnateur du Cnapeste, Larbi Nouar, la solution pour le dénouement de la crise n'est pas venue du ministère de l'Education mais plutôt d'une tierce partie.

«Le changement soudain de l'attitude du ministère de l'Education est le résultat de l'intervention de hauts responsables avec qui nous avons eu des contacts depuis le début de la grève et qui ont joué les intermédiaires ayant permis une solution à nos revendications», a indiqué Larbi Nouar.

S. A.

PROCESSUS DE RÉSILIATION DU CONTRAT DE COJAAL

Le dossier sera soumis au gouvernement

Le dossier relatif à la résiliation du contrat de Cojaal va être soumis au gouvernement dans les plus brefs délais. C'est ce qu'a indiqué jeudi dernier, le ministre des Travaux publics devant l'Assemblée populaire nationale (APN) précisant que le processus de résiliation était à sa phase finale.

Le dossier du consortium japonais «Cojaal» relatif à la résiliation de son contrat sera incessamment présenté au gouvernement. Il sera question d'y trancher définitivement. Pour ce faire, «les concessions doivent émaner des deux parties et pas d'une seule», souligne Abdelkader Kadi.

Il précise que le processus de résiliation du contrat avec Cojaal était à sa «phase finale».

Le délai accordé à la partie japonaise pour envisager sa reconduction aux fins du parachèvement des travaux du tunnel de Djebel El-Ouahch à Constantine de l'autoroute Est-Ouest, ayant expiré.

Le processus de résiliation du contrat entre Cojaal et l'ANA (Agence nationale des autoroutes) pour rappel, avait été entamé en juin 2014 à la suite d'une mise en demeure adressée par l'ANA. Une mise en demeure qui intervenait suite au retard accusé dans la réalisation du tronçon de l'autoroute Est-Ouest d'une longueur de 399 km, reliant les wilayas de Constantine, Annaba et El-Tarf à l'est du pays. L'ANA a sommé le consortium japonais à poursuivre sous huitaine les travaux du marché d'application n°3. Le ministre des Travaux publics a rappelé par ailleurs, l'entrée prochaine du système de péage sur l'autoroute Est-Ouest à travers la réalisation de 55 gares de péage.

Il cite également la mise en place de 22 centres d'entretien et d'exploitation, 76 aires de repos et 42 stations-service, dont certaines sont opérationnelles et d'autres en cours. Selon lui, les conclusions des études consacrées aux mécanismes de péage sur cette autoroute Est-Ouest seront «bientôt prêtes».

Ry. N.